2021

PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE

**Questionnaire destiné aux bibliothèques reconnues dans le cadre du décret de 2009**

1. **IDENTIFICATION DE LA BIBLIOTHEQUE**

* Statut**:** asbl - communal (biffer la mention)

Pour les asbl, merci de joindre les comptes et bilans avec cachet de dépôt du Greffe du Tribunal.

* Dénomination : .................................................................................
* Nom du /de la bibliothécaire responsable:............................................
* Adresse : ............................................................................

code postal : ..........................................................................

* N° de téléphone : ............................................... GSM : ….........................
* Courriel : ........……..............................................................................................................
* N° compte IBAN de la recette communale de l’administration/ ou de la bibliothèque:

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| BE |  |  |  |

Dénomination(s) et adresse(s) des entités composant le réseau, le cas échéant:

-

-

-

**2. LE RESEAU :**

Dénomination(s) et adresse(s) des entités composant le réseau, le cas échéant:

-

-

-

Dans le cadre de la reconnaissance de votre plan de développement par la Communauté française, la Commission communautaire française octroie des subventions forfaitaires en matière d'investissement (livres, matériel de bibliothéconomie, matériel informatique), de fonctionnement (frais de reliure, frais d'abonnement informatique, frais de secrétariat, frais de chauffage et d'électricité, frais de formation du personnel, mise-à-jour d'un catalogue, équipement des ouvrages, frais de promotion / impression / diffusion, abonnement revues, frais de vacataires, frais de maintenance, assurance, frais de déplacement, honoraires, frais de séjour, petit matériel) et d'animations (frais de vacataires, de déplacement, de représentation, de formation, de promotion, d'impression, de diffusion, de séjour et de petit matériel). Celles-ci sont calculées en fonction de la catégorie de reconnaissance, du nombre d'emplois octroyés, et ce dans la limite des crédits budgétaires.

Veuillez joindre le plan de développement en annexe si vous ne l’avez pas encore envoyé à l’administration.

Catégorie dans laquelle la bibliothèque est reconnue  : ….........................

Nombre d’emplois obtenus dans le cadre de la reconnaissance : ….......................................

Il sera tenu compte des demandes de subsides pour les bibliothèques qui ont obtenu une reconnaissance au 1erjanvier de l’année précédente et ce dans la limite des crédits budgétaire.

**Brève description des activités annuelles prévues :**

Bruxelles, le

Signature du/de la **bibliothécaire responsable.**

Formulaire **PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE** à retourner complété et signé avant le **15/03/2021**

Cocof secteur de la Lecture publique - rue des Palais,42- 1030 Bruxelles

Ou par courriel flannoye@spfb.brussels